

Carte d'identité

À 30 km à l'ouest de Paris au centre d'une boucle de la Seine, Chanteloup-les-Vignes est située à la limite Nord du département des Yvelines entre Triel et Andrésy et à quelques kilomètres de Poissy.



D'une superficie de 332 hectares, la Ville peut être divisée en quatre zones géographiques :

- au nord le massif boisé de l'Hautil
- le « village », rassemblé autour de l'église et de la mairie,
- en contrebas, entre le village et la voie ferrée, la ZAC de la Noé,
- la plaine de Chanteloup s'étendant depuis la voie ferrée Paris-Mantes jusqu'à la limite sud de la commune, composée au nord d'une zone d'activité accueillant une cinquantaine d'entreprises et au sud de quelques terrains agricoles.

Elle est desservie :

- par une gare (Chanteloup-les-Vignes) de la ligne J (axe Paris - Mantes par Conflans).
- par la RD 22, nommée successivement rue de l'Hautil, avenue du Général-Leclerc, avenue de Poissy, qui constitue l'unique axe nord-sud desservant ses quatre composantes,
- à l'est, par la RD55,
- au sud, par l'avenue Charles-de-Gaulle qui jouxte la voie ferrée Paris-Mantes et relie la RD55 au pont de Triel.